

[illegible]

L'année 1578 le 28 jour de Mars
François cabrolle, maître de l'œuvre, habitant à Paris, pour le
compte de la ville de Paris, a fait appeler devant lui
Jean de la Roche, seigneur de la Roche, demeurant au
Village de la Roche, par lequel il a été fait et
ordonné que le dit seigneur de la Roche, par lui et
par ses héritiers, ne pourra plus avoir de
droit de patronage sur les églises de la Roche, mais
qu'il en aura seulement le droit de patronage sur
l'église de la Roche, et sur les églises de la Roche
qui sont de la paroisse de la Roche, et sur les
églises de la Roche qui sont de la paroisse de la Roche.

En témoin de ce qui précède, j'ai signé et
scellé de mon sceau, le 28 jour de Mars, l'année
1578.

Commissaire de la ville de Paris
Commissaire de la ville de Paris
Commissaire de la ville de Paris
Commissaire de la ville de Paris